



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#133

6 juillet 2017 

CONSULTATION PNC

Les derniers arbitrages sur la convention PNC se sont tenus ces derniers jours. Voici les dernières informations :

- Arrêt maladie : la Direction refuse de modifier le texte. Ce sont 2UHV **sur jours ON uniquement**
- Prime exceptionnelle : **1000 € comme pour le Personnel Sol**
- Lettre d'engagement sur :
 - les montées terrains **au forfait** à hauteur de 25,40€ pour PARIS et 15€ en province (pas d'application strict du calcul kilométrique tel qu'écrit dans la convention PNC)
 - sur la **monétisation des points** (les valeurs seront à définir dans les prochaines semaines) en cas d'impossibilité d'échange de MEP
 - sur le retour d'un système d'échange de MEP s'il était validé par l'Autorité
- Report de la clôture de mise à signature au 13 juillet afin de faire une consultation auprès des PNC de manière sereine.

Vous trouverez ci-joint les **fiches explicatives à jour**, ainsi que le **texte mis à signature**.

La consultation se fait en **intersyndicale UNAC / SNPNC jusqu'au 12 juillet**.

Répondez une seule fois, avec votre adresse HOP! uniquement. Toute réponse avec une adresse qui ne serait pas l'adresse professionnelle ne sera pas prise en compte !

Vous pouvez dès à présent voter **POUR** ou **CONTRE** l'application de cette nouvelle convention :

Secteur **ATR** :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfCaAYhoJmXwVt5pRasHHfphAn6cdzJs6ie-VPlskwHz8oAyDQ/viewform?c=0&w=1>

Secteur **CRJ** :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfjvo5ISXCvDdakcCizAGpr-Fi2fk1YYOC1-bCs1x_0uN9Sgsg/viewform?c=0&w=1

Secteur **EMBRAER** :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeZ5UXCpvYL-VTWF6dbLHPQVt-mYq7hl-4dZLrxoo6Unq8rLrQ/viewform?c=0&w=1>



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

